

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

COMPTE-RENDU

L'an deux mille seize,
et le Mercredi 2 Novembre à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI,
Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMBON,
MAYOR, COLSON, DEROT, GREFF, ARAGNEAU, GAMBI, REVERTE,
EINAUDI, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, FERRARI, GINIES,
WORMES, CISELLO, QUET, GARCIA, MORA, CALDIN, PRIAUD,
BARBACHI, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, MOUILLARD, LEBAN, JAREMA,
BURLES, VALENTIN, MOUROT JM., MOUROT S..

Absents excusés:

Mme PRETOT E., Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT
M. GOUIN, Adjoint au Maire, procuration à M. CASADO
Mme ROMAN, Conseillère Municipale, procuration à M. COLSON
M. GRIMALDI, Conseiller Municipal, procuration à M. FERRARI
M. PRETOT R., Conseiller Municipal, procuration à M. LEBAN

Absents :

Monsieur DELYANNIS, Madame IORIO.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Monsieur GARCIA, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1°) Nécrologie

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Monsieur Pierre PRETOT, père de Madame Emmanuelle PRETOT, 6ème Adjointe et grand-père de Monsieur Robin PRETOT, Conseiller Municipal.

2°) Intervention de Monsieur JAREMA lors du Conseil Municipal du 18 octobre 2016 relative à la Société REFPAC-GPAC.

- Monsieur le Maire fait le point sur cette affaire en précisant que le titulaire du marché est bien la société REFPAC-GPAC et que toutes les attestations fiscales et sociales ont été fournies à la commune.
Monsieur le Maire précise que cette société dont le chiffre d'affaires s'élève à 1.450.465 € n'a rien d'une société fictive.

ADMINISTRATION GENERALE

- 1 – Société publique locale Pôle Aéronautique Istres – Étang de Berre : augmentation de capital
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 H 30



Fait à ISTRES le 2 Novembre 2016

Le Maire d'Istres
François BERNARDINI